



**PRIX AUX FAMILLES
NOMBREUSES 2012
DE LA FONDATION PIERRE MONNIER**

DELIBERATION

Le 06 janvier 2013, à 10 heures 30, la Commission de Répartition du Prix aux Familles Nombreuses de la Fondation Pierre MONNIER, s'est réunie en Mairie de POUZY-MESANGY sous la présidence de Monsieur Nicolas THOLLET, Maire, Conseiller Général, représentant Monsieur le Préfet de l'ALLIER.

Etaient présents :

Monsieur Nicolas THOLLET, Maire, Conseiller Général,

Messieurs Alain VIRLOGEUX et Steve BOIRAT, Adjoints,

Monsieur Pierre MONNIER et Madame Marie THURET, représentant les familles MONNIER et THURET.

Après en avoir délibéré, la Commission décide d'attribuer un Premier Prix ex aequo aux familles POTY Cindy du VEURDRE (3 enfants), CORMAN Christophe de LURCY-LEVIS (3 enfants) et BENARROCH / TOURTE de COULEUVRE (4 enfants).

Les familles MONNIER-THURET ayant fait un don exceptionnel de 600 €, le prix est également réparti comme suit :

Famille POTY Cindy

200,00 €

Famille CORMAN Christophe

200,00 €

Famille BENARROCH / TOURTE

200,00 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le **18 JAN. 2013**

Pour extrait conforme.

Nicolas THOLLET,
Maire

